

La lettre d'information du PEN club français

N°7: MAI 2018

-	Éditorial Fulvio Caccia	2
-	Adama Diané	3
-	Comité des écrivains en danger et en prison (Andréas Becker)	14
-	Poésie en mars au PEN club français (suite)	
-	Les événements	
	* Festival Quartier du livre – Paris	21
	* Charles Gonzalès – Lectures – Librairie L'autre livre	26
-	Événements à venir	
	* Lectures Jeanine Baude et Sylvestre Clancier	27
	* La liberté d'expression à l'épreuve des langues	30
	* Mária Bátorová et Milan Richter du PEN Slovaque	34
	* Le PEN au Marché de la poésie	35
	* La nuit de la poésie –Vicq sur Breuilh	36
_	Les publications	38

Éditorial

Fulvio CACCIA



La liberté d'expression à l'épreuve de ses langues

La liberté d'expression peut-elle aujourd'hui survivre à ses langues ? C'est la question que Paul Valéry, alors président du Pen club français posait en creux dans un Congrès du Pen club international durant les années 30 ; il se félicitait alors de voir la diversité des langues servir de dénominateur commun entre les congressistes, alors que cette différence aurait dû les diviser. La politique, hélas, lui opposa un violent démenti.

Aujourd'hui cette différence peut-elle réussir à franchir ce cap et transformer l'espace politique? C'est encore plus que jamais le défi à relever. Au moment où la mondialisation financière fait éclater les écosystèmes littéraires de la planète par l'avènement d'une nouvelle langue-machine, au moment où les replis identitaires s'affirment plus que jamais non seulement au nord mais au sud de l'Europe il est plus que temps de réaffirmer la place de l'écrivain dans la cité. Mais, il ne s'agit plus cette fois de célébrer les différences exotiques dans un dialogue interculturel vidé de sa substance, mais de faire de cette altérité qui fonde l'acte même d'écrire, le lieu «quelconque» de cette Weltliteratur, souhaitée par Goethe. Weltliteratur dont l'absence, constituerait selon le romancier Milan Kundera, « le plus grand échec intellectuel de l'Europe ». L'actualité donne un éclairage particulier à notre rencontre du 5 juin prochain à l'Institut culturel italien consacré aux écrivains italiens et français qui ont comme qualité la traversée des frontières autant linguistiques, que nationales et disciplinaires. L'Italie à cet égard peut nous fournir de précieuses indications sur cette Europe qui vient et qui peut être autre que celle que l'on redoute pour peu qu'on prenne en compte les voix d'ailleurs. Écoutons-les.

Fulvio Caccia

Adama DIANÉ



Communiqué de presse du 16 mai 2018

Soutien du PEN Club français à
Adama DIANÉ
écrivain et journaliste
(Limoges)

Ayant pour vocation la défense des libertés d'expression et de création, le PEN Club Français intervient contre toutes les formes de censure et apporte son soutien aux écrivains persécutés à travers le monde. À travers des centres dans plus d'une centaine de pays, le PEN Club opère sur les cinq continents. L'organisation n'a pas d'affiliation politique et dispose d'un statut

consultatif spécial auprès de l'ONU et d'association auprès de l'UNESCO. Fondé en 1921 en France, le Pen Club Français a été présidé notamment par Anatole France, Paul Valéry, Jules Romains, Jean Schlumberger, André Chamson, Pierre Emmanuel, ou encore Georges-Emmanuel Clancier

Le PEN Club français est informé ce jour de la situation délicate dans laquelle se trouve le jeune guinéen Adama DIANÉ, actuellement domicilié à Limoges (Haute-Vienne).

Cet écrivain et journaliste, menacé dans son pays d'origine et en danger à cause de ses activités professionnelles s'est réfugié en France. Il est actuellement menacé d'expulsion et doit répondre demain matin à une convocation à la Préfecture de la Haute-Vienne de Limoges à 10h.

Il risque un renvoi immédiat dans son pays d'origine

Nous apprenons qu'un Comité de soutien a été constitué à l'initiative de la revue « A » des Éditions MARSA

C/ Revue A – MARSA Publications
1 rue Pierre et Marie Curie
87570 Rilhac-Rancon

et qu'une pétition a été adressée à Monsieur Raphaël LE MEHAUTE Préfet de la Haute-Vienne, 1 rue de la Préfecture 87000 Limoges (Copie jointe en fin de communiqué de presse)

Nous apprenons des responsables du Comité de soutien et des signataires de la pétition qu'Adama DIANÉ risque d'être renvoyé dans son pays d'origine, ce qui le mettrait en grand danger.

Nous savons aussi qu'il est actuellement pris en charge à Limoges et que l'Université a donné un avis favorable à son inscription.

Aussi, pour que personne n'oublie que la liberté d'expression se vit et se défend au quotidien, le PEN Club Français soutient la démarche du Comité constitué et le recours gracieux qui a été demandé pour que Monsieur Adama DIANÉ bénéficie d'une autorisation de séjour sur le

territoire français.

Contact : Emmanuel PIERRAT, Président du PEN Club Français 01 53 63 29 40

emmanuel.pierrat@pierratdeseze.com

Pièce jointe au communiqué de presse : La lettre à M. Le Préfet de la Haute-Vienne

Comité de Soutien à Adama DIANÉ C/ Revue A – MARSA Publications

1 rue Pierre et Marie Curie

87570 Rilhac-Rancon

à

Monsieur Raphaël LE MEHAUTE

Préfet de la Haute-Vienne

1 rue de la Préfecture

87000 Limoges

Objet : Recours gracieux pour une autorisation de séjour

Monsieur le Préfet,

Nous, soussignés, acteurs de la vie culturelle, éducative et associative de la Haute-Vienne, vous demandons de bien vouloir réexaminer avec bienveillance la situation de Monsieur Adama DIANÉ, né le 2 février 1994, de nationalité Guinéenne, afin de lui permettre de régulariser sa

situation administrative au regard du séjour sur le territoire de l'État français, dans notre département.

Adama DIANÉ, jeune homme parfaitement francophone, ayant fait des études universitaires dans son pays d'origine, est éligible à une inscription en L1 Lettres à la Faculté des Lettres & des Sciences Humaines de Limoges : il a reçu un avis favorable de l'équipe pédagogique. Par ailleurs, il fait montre d'un grand talent littéraire : certains de ses textes ont déjà été retenus pour publication dans une revue culturelle, et il a aussi écrit un long roman qui intéresse vivement une maison d'édition parisienne, Elytel, qui a publié notamment le récit de Robert Hébras, survivant du massacre d'Oradour-sur-Glane : « Avant que ma voix ne s'éteigne ».

Limoges, ville emblématique de la francophonie en France, ne se doit-elle pas d'accueillir ce jeune homme très prometteur afin qu'il puisse poursuivre ses études universitaires et mener à bien une carrière d'écrivain à laquelle il aspire profondément et pour laquelle il montre tant d'excellentes dispositions? Peut-on permettre que soit éloignée de notre territoire et de notre ville une personne qui peut tant lui apporter?

Nous n'ignorons pas qu'Adama DIANÉ, après avoir fui son pays, la Guinée-Conakry, pour protéger sa vie, et après avoir connu l'enfer des prisons libyennes et du naufrage en Méditerranée, a accosté en Italie et a été placé sous procédure Dublin. Mais nous n'ignorons pas non plus que l'État français dont vous êtes le représentant en Haute-Vienne se réserve le droit de pouvoir agir souverainement pour le maintien en France de certaines personnes.

Aussi plaçons-nous en vous, Monsieur le Préfet, l'espoir de voir la vie d'Adana DIANÉ reprendre enfin un cours normal et fructueux. Dans l'attente de votre décision, nous restons aux côtés de ce jeune homme pour lui donner l'environnement intellectuel et humain qu'il mérite.

Veuillez recevoir, Monsieur le Préfet, l'expression de notre profond respect.

Adama DIANÉ, les suites ...

Suite à ce communiqué de presse, à son envoi et à l'usage qui en a été fait dans quelques médias, voici chronologiquement les nouvelles que nous avons reçues en provenance du Comité de soutien :

Le jeudi 17 mai 2018

<u>De Laurent Doucet (Enseignant en lettres, poète et Président de l'Association La rose</u>

<u>impossible – Maison André Breton de Saint-Cirq-Lapopie)</u>



De retour d'une délégation du comité pour la régularisation de la situation du jeune journaliste et écrivain guinéen Adama Diané menacé d'expulsion. Bien entouré il a pu ressortir physiquement de la Préfecture, mais sans changement de sa situation administrative ; il a trois jours (samedi inclus malgré fermeture !) pour faire appel en Tribunal Administratif de sa reconduction... Rdv avec un avocat cet après-midi + augmentation de la mobilisation : on ne lâche rien !

Pour le Comité

Laurent Doucet

Revue A Littérature-action

De Marie Virolle, Poète, Directrice des Éditions MARSA - Revue A Littérature-action



Retour de Préfecture, puis de chez l'avocate. Présence de FR3 qui suit l'affaire et passe un sujet ce soir au journal. Le temps 2 est maintenant amorcé : tribunal administratif puis « négociation » avec la Préfecture donc instaurer un rapport de force en notre faveur, de façon à faire un second recours (hiérarchique peut-être). Pour l'instant Adama est assigné à résidence et doit aller pointer tous les matins au commissariat central de Limoges... et ce dès demain ! Quelle misère !

Le samedi 19 mai 2018

De Marie Virolle

Merci Philippe Bouret pour la vigilance active du PEN CLUB dans la défense de l'écrivain et journaliste Adama Diané. Le Tribunal Administratif de Limoges semble vouloir rejeter en bloc son dossier malgré les dernières décisions de celui de Bordeaux, qui dans le même cas a annulé la décision de reconduction en Italie d'un demandeur d'asile en raison du manque de garanties de sécurité et d'un traitement juste dans ce pays, où l'extrême droite et les mafias mettent en danger de nombreuses personnes étrangères...

Le lundi 21 mai 2018

De Marie Virolle

Recours pour Adama au Tribunal Administratif de Limoges mardi 22 mai à 9h. Nous serons près de lui. Très peu d'espoir, ce tribunal n'appliquant pas la jurisprudence ouverte par certains tribunaux, dont Bordeaux, de ne plus renvoyer les demandeurs d'asile en Italie (sachant que leur situation administrative n'y est pas traitée !).

Ce recours gracieux (lettre au Préfet) a donc été signé par le « Collectif de soutien à Adama Diané ». Une délégation du collectif, dont moi-même, était présente avec Adama le jour de sa convocation (cf. le film de Fr3).

https://www.youtube.com/watch?v=tQ8RwnDHlgI&feature=youtu.be

En l'absence du Préfet le Directeur de la Citoyenneté et des libertés publiques m'a remis sa réponse négative, cependant qu'Adama entrait dans le bureau où je n'ai pas eu le droit de l'accompagner. Il a reçu deux documents :

- 1. sa notification de transfert vers l'Italie.
- 2. une assignation à résidence avec interdiction de quitter la Haute-Vienne (il doit pointer tous les matins à 9h au Commissariat central !).

Délai de recours devant le Tribunal administratif: 48 heures.

Nous sommes allés immédiatement avec Adama voir une avocate spécialisée dans le droit des étrangers. Elle a instruit son recours en nous indiquant que les chances de le voir aboutir étaient faibles. Il lui restait l'espoir de voir le tribunal administratif de Limoges s'aligner sur celui de Bordeaux, qui ne renvoie plus les demandeurs d'asile « dublinisés » vers l'Italie. Mais cet espoir s'est éteint vendredi lorsque le TA de Limoges a débouté en bloc une de ses collègues qui plaidait un cas de transfert vers l'Italie, ce que notre avocate a qualifié par mail de « camouflet »...

Adama est convoqué demain matin, mardi 22 mai devant le Tribunal Administratif de Limoges à 9h30 : nous serons près de lui pour le soutenir. Nous faisons actuellement tourner l'information. Je précise que nous continuons à recueillir les signatures sur la base d'une pétition PLUS SIMPLE QUE LA LETTRE AU PREFET : je vous la joins aussi.



PRÉFET DE LA HAUTE-VIENNE

PRÉFECTURE

Direction de la Citoyenneté Bureau de l'asile et de la citoyenneté affaire suivie par B.D tél.: 05.55.44.18.00 mél: pref-etrangers@haute-vienne.gouv.fr

Limoges, le 1 7 MAI 2018

LR/AR

Madame,

Par courrier reçu dans mes services le 7 mai 2018, le collectif de soutien à Adama DIANE a déposé un recours gracieux à l'encontre de mon courrier du 8 avril 2018 refusant d'enregistrer la demande de titre de séjour en tant qu'étudiant présenté le 12 mars 2018 par M. Adama DIANE de nationalité guinéenne en raison de la demande d'asile en procédure DUBLIN en cours.

M. Adama DIAME s'est présenté au guichet unique des demandeurs d'asile afin de solliciter une demande d'asile le 16 janvier 2018. Au vu des vérifications effectuées, il est alors apparu que celui-ci avait demandé l'asile en Italie.

Sa demande d'asile relevant donc, en application du règlement UE n° 604/2013 du conseil du 26 juin 2013 établissant les critères et mécanismes de détermination de l'État membre responsable de l'examen d'une demande d'asile présentée dans l'un des Etats membres par un ressortissant d'un pays tiers, de ce pays, il a été placé en procédure DUBLIN.

Une demande de reprise en charge a été adressée à ce pays le 17 janvier 2018 auquel il a donné son accord le 2 février 2018 sur le fondement de l'article 18.1.b) du règlement précité.

Vous sollicitez la reprise en charge de ce demandeur d'asile en application de l'article 17.1 du règlement . Vous invoquez le fait que M. Adama DIAME est francophone, qu'il a fait des études universitaires dans son pays d'origine, qu'il peut être inscrit à la faculté des lettres et des sciences humaines de Limoges, qu'il a un grand talent littéraire et que tout cela laisse préjuger d'une excellente intégration en France.

Mme Marie VIROLLE Représentante du collectrif de soutien à Adama DIANE C/Revue A – MARSA Publications 1 rue Pierre et Marie Curie 87570 RILHAC RANCON

> l, rue de la Préfecture — BP 87031 — 87031 Limoges Cedex 1 Téléphone : 05.55.44.18.00 Télécopie : 05.55.44.17.54 Site Internet : http://www.haute-vienne.gouv.fr

Les éléments que vous invoquez ne constituent pas des motifs suffisants pour faire application de la clause discrétionnaire mentionnée à l'article 17 .1 du règlement susvisé.

Il va donc être notifié à M. Adama DIANE un arrêté de transfert vers l'Italie ainsi qu'un arrêté d'assignation à résidence qu'il pourra contester devant le tribunal administratif de Limoges dans un délai de 48 heures à compter de leur notification.

Je vous précise par ailleurs que pour obtenir une carte de séjour en France en tant qu'étudiant un ressortissant étranger doit présenter à l'appui de sa demande les pièces mentionnées aux articles R 311-2-2, R 313-1 et R 313-7 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de ma considération distinguée.

Le Préfet,

Pour le Préfet le Secrétaire Général.



Jérôme DECOURS

La pétition

Collectif de Soutien à Adama DIANÉ C/ Revue A – MARSA Publications 1 rue Pierre et Marie Curie 87570 Rilhac-Rancon

Nous, soussignés, acteurs de la vie culturelle, éducative et associative en Haute-Vienne, demandons que l'écrivain et journaliste Adama DIANÉ, né le 2 février 1994, de nationalité guinéenne (Guinée Conakry), puisse régulariser sa situation administrative au regard du séjour sur le territoire de l'État français. En effet, suite à la décision de la préfecture de la Haute-Vienne, il est actuellement assigné à résidence et va être placé en centre de rétention et transféré vers l'Italie.

Or ce jeune homme est parfaitement francophone. De plus, ayant fait des études universitaires dans son pays d'origine (Licence de Sociologie), il est éligible à une inscription en L1 Lettres à la Faculté des Lettres & des Sciences Humaines de Limoges : il a reçu en ce sens un avis favorable de l'équipe pédagogique et une autorisation d'inscription.

Adama DIANÉ, après avoir fui son pays pour sauver sa vie à cause de ses activités de journaliste, abandonnant tout sur place en urgence (famille, métier, etc.), et après avoir connu l'enfer du kidnapping au Niger, des « prisons » libyennes et du naufrage en Méditerranée, a accosté en Italie où il a connu d'autres mafias... Nous ne voulons pas qu'il reparte dans cette errance qui dure pour lui depuis deux années !

Nous savons qu'en vertu de l'article 17.1 du règlement UE 604/2013 il est loisible aux Préfets de déroger aux règles posées par les accords de Dublin, et que la France peut décider de maintenir sur le territoire national Monsieur DIANÉ.

Mardi 22 mai 2018

De Laurent Doucet

T.A. ce matin (Adama bien entouré par une délégation du comité et une équipe de France 3) ; réponse demain... Belle plaidoirie de maître Blandine Marty (ta lettre du PEN a été transmise au dossier), mais réponse assez formelle et expéditive de la juge. Plusieurs centaines de

signatures obtenues dans la manif et à la Fac de Lettres dans la journée + un rdv obtenu avec un député pour préparer la suite si la décision du Préfet n'est pas annulée. Réunion demain apm, je continue de te tenir au courant !

https://france3-regions.francetvinfo.fr/nouvelle-aquitaine/haute-vienne/limoges/limoges-mobilisation-adama-menace-expulsion-continue-1479709



Andréas Becker, Président du Comité des écrivains en danger et en prison

Nous communique...

Galal El-Behairy

L'attention du Comité pour le Soutien aux Ecrivains Persécutés du mois écoulé a été attirée par nos amis du PEN-Club Finlandais sur le cas de Galal El-Behairy, un poète et écrivain égyptien. Je cite la pétition internationale :

On February 26th 2018 Ramy Essam released Balaha. This new song and music video by the "Singer of Tahrir Square" criticizing the authoritarian regime of Egypt has garnered over 3.5 million views on Youtube alone. The poet Galal El-Behairy wrote the lyrics.

On February 28th the Egyptian Minister of Culture went on live TV to denounce El-Behairy and in particular for his latest book of poetry *The Finest Women on Earth*. Since then, TV hosts have made public calls to revoke Essam's citizenship and to prosecute him (*in absentia*) as a foreign spy. Some have even called for his "legal slaughter".

On March 3rdGalal El-Behairy was arrested during a harrowing attempted escape. His whereabouts were not disclosed to his family or lawyers until he appeared before the high state-security prosecutor on March 10th. He showed obvious signs of severe beatings and torture.

Galal El-Behairy currently faces charges of being a member of a terrorist group, spreading false news, abuse of social-media networks, blasphemy, contempt of religion and insulting the military. An arrest warrant was issued for Ramy Essam on the same charges for the song *Balaha*.

We condemn this brutal repression of the freedom of expression.

We demand the immediate and unconditional release of Galal El-Behairy!

(Traduction Google, je suis désolé, mais je n'ai pas le temps de la faire moi-même :

Le 26 février 2018, Ramy Essam a publié Balaha. Cette nouvelle chanson et vidéoclip du « Chanteur de la place Tahrir » critiquant le régime autoritaire de l'Égypte a recueilli plus de 3,5 millions de vues sur You Tube seulement. Le poète Galal El-Behairy a écrit les paroles.

Le 28 février, le ministre égyptien de la Culture s'est rendu à la télévision pour dénoncer El-Behairy et en particulier pour son dernier recueil de poésie The Finest Women on Earth. Depuis lors, les animateurs de télévision ont appelé publiquement à révoquer la citoyenneté d'Essam et à le poursuivre (in absentia) en tant qu'espion étranger. Certains ont même appelé à son « massacre légal ».

Le 3 mars, Galal El-Behairy a été arrêté lors d'une tentative d'évasion poignante. Ses allées et venues n'ont été divulguées ni à sa famille ni à ses avocats avant qu'il ne comparaisse devant le haut procureur de la sûreté de l'État le 10 mars. Il a montré des signes évidents de coups violents et de torture.

Galal El-Behairy est actuellement accusé d'appartenance à un groupe terroriste, de diffusion de fausses nouvelles, d'abus de réseaux sociaux, de blasphème, de mépris de la religion et d'insultes à l'encontre des militaires. Un mandat d'arrêt a été émis contre Ramy Essam pour les mêmes accusations contre la chanson Balaha.

Nous condamnons cette répression brutale de la liberté d'expression.

Nous exigeons la libération immédiate et inconditionnelle de Galal El-Behairy!

Après avoir signé la pétition avec notre président Emmanuel, nous avons pu alerter l'ambassade de France au Caire, j'ai eu l'assistante de Monsieur l'Ambassadeur au téléphone et ai pu, par ce biais, m'adresser directement à notre représentant. J'attends encore sa réponse et ne sais pas s'il est intervenu en faveur d'El-Behairy.

Pour l'instant, El-Behairy n'a pas été condamné, l'audition a été repoussée. Depuis, nous attendons des nouvelles, par nos amis finlandais. Nous vous tiendrons informés.

Adama Diané

Grâce à l'extraordinaire réactivité de notre ami et collègue Philippe Bouret, et avec l'aide et le soutien d'Emmanuel, le PEN-Club Français a pu intervenir très rapidement en faveur d'Adama Diané. Je laisse donc la parole à Philippe qui en parlerait bien mieux que moi.

Ahmet Altan

La mobilisation du PEN-Club Français en faveur des écrivains turcs actuellement détenus, et plus particulièrement pour la libération d'Ahmet Altan se poursuit. La lettre ouverte que nous allons adresser à Altan a été rédigée et approuvée par le bureau. Tous les membres du PEN-Club Français sont actuellement appelés à apporter leur signature à cette lettre qui sera sans doute publiée courant juin dans un grand média français.

Le délai pour organiser une manifestation étant de deux mois, il sera impossible d'organiser une lecture/manifestation devant l'ambassade de Turquie avant les élections anticipées, mais nous resterons vigilants et organiserons une lecture plus tard dans l'année.

Nous renforcerons également la mobilisation internationale autour de ce cas après le marché de la poésie, où nous mettrons en avant, sur notre stand, la situation dramatique des écrivains turcs.



Poésie en mars au PEN Club français Quatrains des participants 29 mars 2018 – (suite 2)

Nombreuses et nombreux ont été celles et ceux qui ont répondu à cette initiative de Françoise Coulmin : il s'agissait d'adresser au PEN Club français un quatrain sur le thème *Résister*. La formidable mobilisation des plumes est à saluer largement. Compte tenu du nombre d'envois, les quatrains seront publiés en trois fois au fil des lettres mensuelles d'information. Voici donc la seconde salve.

Alain DUAULT

Résister à la vie qui passe : on est inconsolable on devient Comme les arbres quand ils perdent leurs feuilles rougies De quel sang inconnu Quel voyageur intime nous conduit Alors au pays de l'illusion où nous espérons encore : quoi

Rocío DURÀN-BARBA

Résister-Résister. Les yeux de l'espoir. Rassemblés. Nos plumes tournées vers le cri-liberté. Nos âmes couvant la parole aux ailes déployées. Nos rêves éveillés. Il y aura une lumière embrassant l'univers. Je le sais.

Manuel DURAND-BARTHEZ

Jean Moulin, Dessalines!
Dans les cachots et les ravines
Armées des ombres et des maquis
Relevez-vous c'est l'hallali!

Christophe FORGEOT

Refuser d'imiter le clapotis des masses. S'autoriser le jeûne du modèle.

Perdre son chemin de halage pour n'en garder que la caverne si celle-ci m'attire encore

Dans la lumière comme dans le noir refuser de croire pour croire

Sans qu'il soit possible de questionner pour questionner

Mona GAMAL EL DINE

Oh! Femme!

La couleur noire ne cache pas la misère du cœur ...

Le bonheur existe mais il faut le retrouver ...

Dans la vie, il faut l'inventer!

Françoise GEIER

L'Appel du vide RÉSISTER À l'appel du vide Ah!

Brigitte GYR

Temps bousculé se répandant telle une trace de chat au seuil des pierres ça coule Résister paisiblement étouffer le sang des fleurs

Catherine JARRETT

Il avait intitulé sa photo RÉSISTER la photo d'une tour avec des meurtrières et son sang de lumière sur l'épaule et devant le ciel clair cette brèche. Elle tenait la tour comme guerroie l'araigne comme osseuse chétive les pommettes qui saillent et regard dévorant vivote m'à moi silencieuse dans le temps qu'elle écarte encore ma mère

Colette KLEIN

RÉapprendre le souffle quand la vie s'achève SIgner de son sang les registres de la guerre STatufier rebelles et sauveurs de la terre ERmites et poètes, fomenteurs de rêve...

Didier LAMÈTHE

Pendant la vente aux enchères de dons de violons, Des bannières recousues peinturlurées jacassèrent, Signes pré-agencés vers d'éteints bénéficiaires, Rescapés d'une calamité de militaires et de trublions.

Jean Le BOËL

lourde la botte à la glaise attachée lourde la main que le froid et l'ouvrage auront raidie avec les gestes empêchés et tout le corps comme un outil tenaille fléau arc-bouté

Françoise LECLERC

LA FIN DES TEMPS
Seul
mouvance de l'infini des sables
le bras d'un poulpe gigantesque

Daniel LEUWERS

« Résiste! Prouve que tu existes! (air connu) Refuse qu'on t'assiste! Résiste!»

Jean-Luc MOREAU

Plein ciel Loin des ciseaux D'Anastasie : Ce bel oiseau, La Poésie.

Roland NADAUS

Même dos au mur j'ai toujours refusé d'être fusillé - par derrière.



Le PEN Club français présent au Festival Quartier du livre

Mairie du Vème (Paris) le 25 mai 2018



A. Becker – Tamara Krupski – Ph. Bouret L. L. Lambrichs – Rodica Paleologue – Véronique Mullon

Le vendredi 25 mai 2018, à la Mairie du V^{ème} arrondissement de Paris, **Festival Quartier du livre**, le **PEN Club français** était bien là. Représenté par Andréas Becker (Écrivain et Pdt du Comité des écrivains en danger et en prison)et Philippe Bouret (Psychanalyste et Vice-pdt du Comité des écrivains pour la Paix) autour de Louise L. Lambrichs il était question de débattre autour du livre *Escapade* (La Rumeur libre Éditions - Andrea Iacovella) et des liens entre la psychanalyse et la littérature en référence aux travaux de Louise L. Lambrichs sur le déni de génocide et le déni de justice ainsi que la répétition génocidaire dans le cadre de la guerre en ex-Yougoslavie.

De prestigieux invités étaient présents : Son Excellence Filip Vučak (Ambassadeur de Croatie en France), Tamara Krupski (Ministère des Affaires étrangères croate), Véronique Mullon et Rodica Paleologue von Buta (Conservatrices à la Bibliothèque Nationale de France), Un représentant du Quai d'Orsay et Madame la maire du Vème arrondissement de Paris, Florence Berthout.

Louise L. Lambrichs déclarait après la table ronde :

Son Excellence Philippe Vučak a rappelé que la justice internationale (la CIJ) a débouté la Croatie et la Bosnie de leur plainte contre la Serbie de Milosevic. Débouter les agressés de leur plainte contre leur agresseur, il y a de quoi rendre fous bien des gens « normaux ».



Louise L. Lambrichs et Philippe Bouret



Philippe Bouret et Andréas Becker





Tamara Krupski – S. E Filip Vučak – L. L. Lambrichs – Ph. Bouret – A. Becker

À lire ci-dessous un échange de mails qui montre combien ce débat a suscité non seulement des réactions, mais aussi un véritable élan d'écriture grâce à l'animation chaleureuse et précise d'Andréas Becker.

Sonya D. Ufer (Auxiliaire de puériculture – Istres) écrit à L. L. Lambrichs le lendemain

Au détour d'une escapade en quartier libre de lire, de penser, de parler et d'éc-rire...

À la veille de la 5^{ème} journée de la Résistance, il en faut de la résistance en corps et du désir pour porter ses questions, explications, analyses et relevés factuels d'un pan d'Histoire qui n'est pas sans provoquer un certain malaise.

Face aux discutants, emmenés avec grâce et hors bande passante d'une morne discussion policée par le mordant subtil d'un modérateur fort de son nord, une chaise vide.

Une chaise vide comme une symbolique de la voix absente qui se refuse à travailler et penser l'Histoire dans toutes ses dimensions.

L'Histoire, au-delà d'une « arrangeante / a-rageante » réalité qui à ce jour transmet aussi pour héritage à ses enfants l'horreur du traumatisme; leur refusant de facto, d'inscrire la trace crue de la parole authentique qui ose regarder l'horreur et l'erreur pour ouvrir à un possible demain où la répétition ne serait plus asservie à la jouissance d'un maître dont, on se demande « naïvement » ce qu'il a à gagner à ne pas vouloir admettre, reconnaître et s'acharne à maintenir imposé son savoir, sa vérité, son interprétation des faits.

Qu'est donc qu'une société qui se refuse à écouter avec sérieux ce que lui dit l'autre, refuse le débat hors cénacle des esprits se pensant adoubés et de mettre en perspective croisée les différents travaux sur un même événement, fait ?

Si le non-dit peut être ravageant, le dire pour transformer, conditionner, normaliser, rabattre aux standards acceptables l'événement, l'Histoire, la singularité relève tout simplement de l'insupportable.

Aussi, de bêtes questions :

« Comment nommer l'acte de faire subir en toute conscience un insupportable à d'autres ? » Et pourquoi l'Homme semble-t-il ne rien vouloir apprendre de l'Histoire, au point de répéter inlassablement les mêmes erreurs, la même horreur « Et qui n'est chaque fois, ni tout à fait la même

Ni tout à fait une autre »? 1

-

¹ Mon rêve familier- Paul Verlaine- 1866

Réponse de Louise L. Lambrichs à Sonya D. Ufer :

Merci de cette réaction.

Je retiendrai votre question, qui n'a rien de bête : comment nommer l'acte de faire subir en toute conscience un insupportable à d'autres ?

Dans l'absolu, si la question telle que vous la formulez était posée hors contexte, je pourrais dire que c'est du sadisme (et c'est peut-être ainsi que vous l'avez ressenti).

En resituant la question dans le contexte du débat d'hier, je le nommerais comme l'a entendu et nommé Philippe Bouret : un désir de faire savoir. Cela peut faire violence, certes, mais c'est toujours moins violent, par la parole et le partage, que par le meurtre.

Or c'est bien de cela qu'il est question : de politique génocidaire, de déni judiciaire et international, et de terrorisme. Ce n'est pas drôle (et comme vous avez pu le constater, quand ce n'est pas drôle, le public ne se précipite pas pour essayer de comprendre). On peut évidemment essayer de ne pas y penser. Mais quand le fait de l'avoir pensé permet de faire des propositions qui pourraient peut-être permettre d'échapper au cycle infernal de la répétition mortifère, il me paraît difficile de le garder pour soi sans porter sa propre part de responsabilité dans ce cycle infernal identifié comme tel.

Retour de Sonya D. Ufer vers L. L. Lambrichs...

Merci beaucoup pour votre retour et l'échange.

Ainsi formulée ma question était faite pour faire réagir et la façon dont vous l'avez entendue est une vivifiante surprise, d'une rare spontanéité qui pousse à continuer la réflexion.

Oui, vous avez bien le désir de faire savoir et c'est sans doute ce qui ne laisse pas insensible et participe à bousculer l'autre lorsqu'on vous entend parler du travail que vous avez accompli autour d'*Escapade*.

Vous épinglez bien aussi combien le savoir être responsable, d'accepter de s'engager, d'en prendre le risque, donc de répondre de quelque chose, est comme « écrasé » dans notre société si prompte à formater des esprits bien-pensants sous tous rapports au détriment de l'esprit critique, capable de bien-dire et de conserver cette faculté.

Réponse de Louise L. L. Lambrichs à Sonya D. Ufer

À ma réponse, il y a un après-coup. Ainsi va l'esprit d'escalier. J'ai pris votre question comme s'adressant à moi, qui faisais subir en toute conscience un insupportable à d'autres (ce qui n'est pas faux). Relisant une fois encore votre belle réaction, je me suis dit que votre question était peut-être adressée à d'autres que moi, d'autres qui savent désormais et ne disent pas, me laissant seule avec ce que je tente de faire entendre. Relisant encore, je ne sais quel choix il faut faire. Il me semble que dans votre texte, les deux hypothèses peuvent s'entendre. J'ai répondu à la première, celle qui s'adressait à moi. A la place des autres, je ne peux pas répondre car je n'y suis pas.



CHARLES GONZALÈS : COMMENT DIRE EN POÉSIE CE QUI EST INDICIBLE, RÉVOLTANT ET INACCEPTABLE. Vendredi 25 mai 2018

VENDREDI 25 MAI À 18H30 LIBRAIRIE *L'AUTRE LIVRE*

rue de l'École polytechnique, Paris 5ème

Vendredi 25 mai 2018 à la librairie *L'autre Livre*, rue de l'École polytechnique, Paris 5è, nous avons participé à une magnifique prestation de Charles Gonzalès qui sait trouver le souffle pour interpréter l'absence, la mort, l'angoisse, *l'indicible*...

La lecture s'est faite autour d'un florilège comprenant des extraits de

Petit Matin de Françoise Coulmin,
puis plus pluie de François David,
pour déchirer la page d'Isabelle Grout
J'aurais préféré que nous fassions obscurité ensemble de Claire Audhuy,
Hémon de Bernard Fournier

publiés à La Feuille de thé (éditeur)

Françoise Coulmin.

Les événements à venir

Le 4 juin ...à PARIS

En avant Ouverture du Marché de la Poésie Place Saint-Sulpice à Paris qui se tiendra du Mercredi 6 juin au Dimanche 10 juin)

Les éditions La Rumeur libre

et les auteurs

Jeanine Baude et Sylvestre Clancier

présentent leurs

ŒUVRES POÉTIQUES

Tome II

Le lundi 4 juin 2018 à 20H30

Au Café de la Mairie

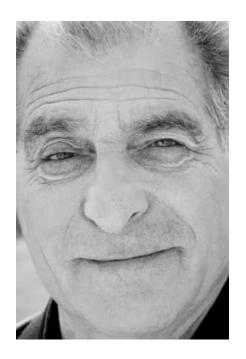
Salon Georges Perec

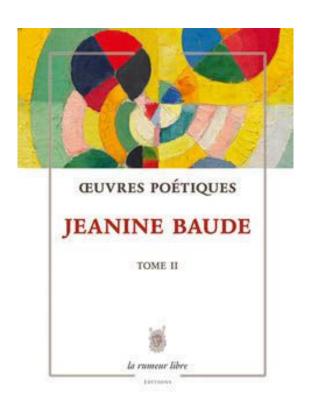
(salle du rez-de-chaussée, à gauche du café)

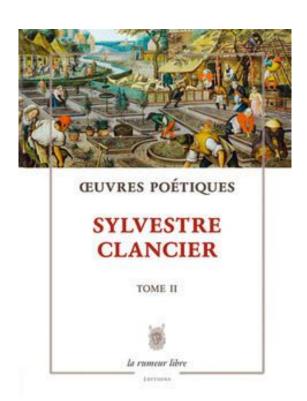
8, place Saint-Sulpice 75006 Paris

Lectures par la poète et comédienne Colette Klein et les auteurs









(Métro lignes 10 et 4 – Bus 63, 70, 84, 86, 87, 96, Parking Saint-Sulpice)

Du 6 au 10 juin les auteurs signeront leurs ouvrages au Marché de la Poésie, Stand 423 La Rumeur libre

Le 5 juin...à PARIS



Pen club français

Pen club italien

en partenariat avec l'Istituto Italiano di cultura de Paris et en collaboration avec L'Observatoire de la diversité culturelle, Linguafranca,

La liberté d'expression à l'épreuve de ses langues regards croisés franco-italiens

Istituto italiano di cultura de Paris 50 rue de Varenne 75007 Paris

Avant-programme

Lors d'un Congrès du Pen club international dans les années 30, Paul Valéry, alors président du Pen club français, se félicitait de voir la diversité des langues servir de dénominateur commun entre les congressistes, alors que cette différence aurait dû les diviser. Aujourd'hui, au moment où la mondialisation financière fait éclater les écosystèmes littéraires de la planète par l'avènement d'une nouvelle langue-machine, il est plus que temps de réaffirmer la place de l'écrivain dans la cité. Mais, il ne s'agit plus cette fois de célébrer les différences exotiques des langues dans un dialogue interculturel vidé de sa substance, mais de faire de cette altérité qui fonde l'acte même d'écrire, le lieu «quelconque» de cette Weltliteratur, souhaitée par Goethe. Ce lieu « quelconque » doit ici être pris non pas au sens courant « d'indifférent », mais dans son acception latine de quod libet, « l'être tel que de toute façon il importe », soit, comme le rappelle le philosophe italien Giorgio Agamben, « en relation originelle avec le désir ». Malgré les apparences, cette tâche est restée inachevée et constituerait, selon le romancier Milan Kundera, « le plus grand échec intellectuel de l'Europe ». Il importe aujourd'hui de s'y atteler en urgence, afin qu'au-delà des retrouvailles littéraires, émerge une véritable citoyenneté européenne, voire mondiale. La réaffirmation des valeurs défendues par « l'internationale de créateurs dénationalisés » (Casanova), peut y contribuer.

L'esprit de cette rencontre

Il s'agira donc de rassembler les écrivains qui ont comme qualité la traversée des frontières autant linguistiques, que nationales et disciplinaires. Cette communauté d'artistes transculturels existe, mais elle est souvent renvoyée à son appartenance nationale alors qu'elle se meut déjà dans des territoires qui muent comme les grandes métropoles modernes. Il faut prendre ici la

notion de diversité culturelle dans sa polysémie : soit comme un attribut de la condition

humaine et de l'art, et non comme une appartenance ethnoculturelle. Il convient ici d'inviter des

écrivains, chercheurs et éditeurs qui font ce type de travail des deux côtés des Alpes.

Objectifs

-Renforcer les liens entre l'Italie et la France

-Renforcer les liens entre les PEN clubs européens

-Défendre la liberté d'expression

-Promouvoir la diversité culturelle

-Contribuer à renforcer un réseau européen de créateurs transnationaux

-Développer et renforcer un réseau de partenaires associatifs et institutionnels

-Sensibiliser les publics divers, notamment les jeunes, à la création et à ses enjeux

9h30: Inscription

10h00 Introduction: Fabio Gambaro (Istituto Italiano di cultura), Emmanuel Pierrat

(Président Pen Club français), Sebastiano Grasso (Président Pen Club italien), Sylvestre

Clancier (Pen club français), Fulvio Caccia (Comité diversité linguistique, Pen club)

10h30-11h30 « Dis-moi dans quelle langue tu écris et je te dirai qui tu es »

Qui sont les membres de cette « l'internationale dénationalisée des créateurs » ? Après la

Guerre, Beckett, Ionesco en France... et Rodolfo Wilcock, Giorgio Pressburger et Alice Oxman

en Italie s'inscrivaient dans une approche cosmopolite de « citoyen du monde » mais qu'en

est-il aujourd'hui? Un état des lieux franco-italien.

Modérateur : Fulvio Caccia, Pen Club français

Invités pressentis:

-Mia Lecomte: poète, Voix poétiques des Italiens d'ailleurs. Poésie transnationale italophone

(1960-2016), publié en italien (chez F.Cesati)

-Ugo Fracassa: chercheur italien, Roma 3

-Andrea Iacovella : poète et éditeur franco-italien (La Rumeur Libre)

-Rocío Durán-Barba: romancière équatorienne et traductrice, Pen club.

12h00 : Fin période de question et de débats

12h00-13h00 Exil, migration, différences et ressemblances : quels effets sur la littérature ?

On confond souvent la littérature de l'exil et celle des migrations et cela se complique lorsqu'on

y ajoute la problématique postcoloniale. Comment s'y retrouver ? Et comment penser la liberté

d'expression

Modérateur pressenti : Gianpaolo Furgiuele, écrivain, éditeur franco-italien

Invités pressentis:

-Kossi A. Komla-Ebri: écrivain

-Adrian Bravi : écrivain argentin d'origine italienne italophone

-Andrea Genovese : romancier italien écrivant en français, auteur de Dans l'utérus du volcan

(Nadeau)

13h00-14h00 Déjeuner léger (sur place)

14h00-15h00 Traduction/édition: La voie étroite

« La langue de l'Europe, c'est la traduction! » a écrit Umberto Eco, repris par nombre

d'intellectuels dont Tzvetan Todorov. Mais comment avoir accès à l'espace éditorial européen

si l'on est un écrivain réfugié ou appartenant à une petite nation périphérique ? Quelle est sa

place dans la chaîne du livre travaillée par le numérique ? Comment la traduction peut-elle

servir à la défense de la liberté d'expression ? L'auto-traduction que nombre d'écrivains ont

pratiquée, ne va pas de soi. Et l'édition non plus.

Modérateur : Antoine Spire écrivain, éditeur (Pen club français)

Invités:

-Linda Maria Baros : poète, traductrice, La Traductière, Pen club

-Jean-Charles Vegliante: professeur Paris III, Circe, traducteur et poète

-Marie-José Hoyet, traductrice du domaine italien

-Corinna Gepner, Présidente de l'Association des traducteurs littéraires, ATL.

15h30 : Fin période de questions

15h30-16h30 Lectures d'ailleurs et d'ici

Un choix de textes d'écrivains d'ailleurs : en langues française et italienne (5 minutes <u>précises</u>

chacun).

Modérateur : Malick Diarra (Pen Club français)

Linda Maria Baros, Adrián Bravi, Fulvio Caccia, Rocío Durán-Barba, Andrea Genovese,

Sebastiano Grasso, Andrea Iacovella, Mia Lecomte, Jean-Charles Vegliante...

16h30 Conclusion: Sebastiano Grasso (Pen club italien), Philippe Pujas (Pen club français)

20h00 : Pot de l'Amitié aux locaux du Pen Club français, 6 rue François-Miron, 75004 Paris

à l'issue de la soirée annoncée ci-après





Monsieur Emmanuel PIERRAT,

Président du P.E.N. Club Français

Monsieur Sylvestre CLANCIER,

Président d'honneur du P.E.N. Club Français

vous invitent à une soirée littéraire autour de

LA POÉSIE FRANCO-SLOVAQUE

En l'honneur des poètes **Mária Bátorová** et **Milan Richter** du PEN Club Slovaque

Avec la participation de l'Ambassade de Slovaquie à Paris

<u>Présentation et lectures de poèmes de</u> : Mária Bátorová, Milan Richter, Sylvestre Clancier en slovaque et en français, ainsi que de poèmes inédits de Georges-Emmanuel Clancier.

Cette soirée se tiendra <u>le</u>

mardi 5 juin 2018 à 18h30

dans les locaux du P.E.N. Club Français

6, rue François Miron – 75004 Paris

et sera suivie d'un verre de l'amitié



LE PEN CLUB français

sera présent sur

le MARCHÉ DE LA POÉSIE

Place Saint-Sulpice

Sur le stand 304



Vous y trouverez les livres édités par le PEN CLUB français, mais aussi les livres de plusieurs de nos adhérents et nous vous convions tout particulièrement aux animations suivantes :

> le mercredi 6 juin

de 18h00 à 19h00 : verre de l'amitié

➤ le jeudi 7 juin

de 18h00 à 18h30 : performance de Sara BOURRE

➤ le samedi 9 juin

de 16h30 à 17h30 : présentation de la **revue CONTINUUM** de 17 h 30 à 18 h 30 : présentation par **Jean PONCET** de l'ouvrage anthologique des poèmes de **Bernard MAZO** qu'il vient de réaliser

➤ le dimanche 10 juin

de 15h00 à 15h30 : performance de YEKTA

de 15h30 à 16h30 : verre de l'amitié

Nous serons heureux de vous y accueillir!

Le 23 juin...au Château de VICQ SUR BREUILH (Haute-Vienne)

LA NUIT DE LA POÉSIE

de 14 h jusqu'à plus d'heure

Le PEN Club français en province...

Philippe Bouret est invité en sa qualité de Vice-président du Comité des écrivains pour la Paix et fera une intervention publique pour présenter le PEN Club français et rappeler le soutien apporté dans le dossier du jeune Adama DIANÉ (Journaliste et écrivain guinéen, vivant à Limoges) menacé d'une reconduite à la frontière



Poésie Jour & Nuit

LE VIEUX-CHÂTEAU 87260 VICQ-SUR-BREUILH

Expositions et performances :

CABARET DADA par le RAOUL HAUSMANN FAN CLUB • OLIVIER ORUS •

FRANCOIS-MICHEL RONTE •

50 ANS DE LA COLLECTION POÉSIE/GALLIMARD •

Musique & spectacles:

JAZZ MANOUCHE • LA FLAMME SLAM • CRISTIANA ESO (chant) & MARIE-MONIQUE POPESCO (harpe) •

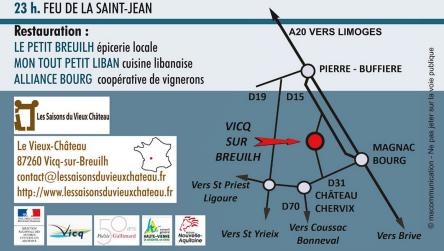
14h. DAMIAN O'SHEA lit *La Complainte du vieux marin* de S. T. COLERIDGE •

18h. Couleur tabou avec CARLA VIEL-RENARD, SONIA VIEL & THIERRY RENARD •

21h. MARCEL BOZONNET lit JEAN-PIERRE SIMÉON •

22h15 Le jour se lève, ça vous apprendra de JACQUES RIGAUT avec YANN KARAQUILLO & ALAIN LABARSOUQUE •

EVYM TUNES & CÉCILE GOSAN (Electro-poésie) • LUNATIQUE MICROPHONE •

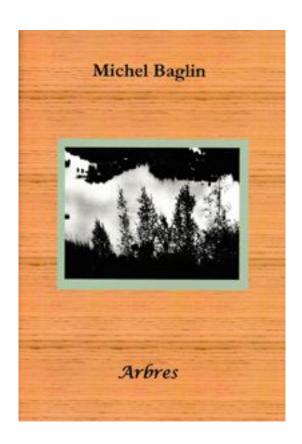






Actualité éditoriale de Michel BAGLIN (mars 2018)

« Arbres » avec Jean-Pierre Nicol

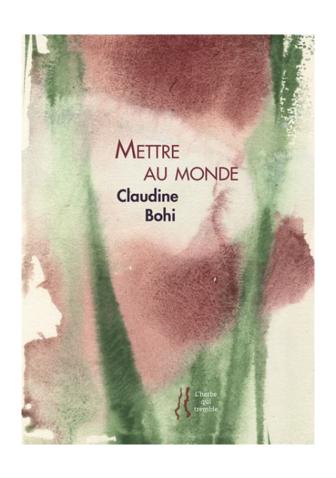


Livre d'artiste, éditions Douayeul, avec des photos de Jean-Pierre Nicol

Actualité éditoriale de Claudine BOHI



Mettre au monde aux Éditions de l'Herbe qui tremble.



Actualité éditoriale d'Édouard BRASEY

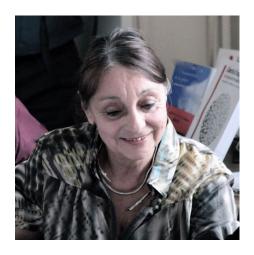
La Ferme aux maléfices

2 décembre 1928. En Haute-Provence, sur le plateau de Valensole, une famille sans histoires est sauvagement assassinée dans sa ferme. Un couple et leurs deux petits, ainsi que le domestique.

De nos jours. Géraldine hérite d'une parente éloignée une vieille propriété à Maurin-en-Provence. La bâtisse est inhabitée depuis quatre-vingt-dix ans mais parfaitement conservée. Une condition est toutefois posée dans le testament : Géraldine ne peut jouir de ce bien que si elle s'y installe avec sa famille. Elle et son mari Jean-Louis y voient l'occasion d'un nouveau départ, loin de Nice. Jean-Louis, surtout, cuisinier de profession, qui rêve depuis toujours de monter son propre restaurant. Mais à peine installée à Maurin, la jeune femme est saisie par un sentiment d'angoisse. De sombres secrets hanteraient-ils cette maison tombée du ciel ?

Édouard Brasey est né en 1954 à Marseille. Romancier et essayiste, il est l'auteur de plus de soixante-dix ouvrages dont Les Lavandières de Brocéliande, Les Pardons de Locronan et la trilogie La Malédiction de l'anneau. Il a également publié des ouvrages de référence sur le thème du fantastique dont La Petite Encyclopédie du merveilleux, prix Imaginales 2006 et prix Claude-Seignolle de l'imagerie. Grand succès de librairie, ce livre a été traduit dans une dizaine de pays.

Actualité éditoriale de Françoise COULMIN





recueil:

SANS ESPOIR JE CÈDE À L'ESPOIR, un florilège de 30 ans de création poétique, préfacé par Jean-Pierre SIMÉON. Éditions La feuille de Thé

Actualité éditoriale de David FERRÉ (mai-juin 2018)



Le Sol qui porte Hande (de Paco Gámez – Espagne) vient d'être publié chez Actualités Éditions (coll. Les Incorrigibles), dans une traduction de David Ferré. Ce texte dramatique est élaboré à partir de l'assassinat, en 2016, d'une activiste transgenre turque, remarquée lors de la Marche des fiertés d'Istanbul, que l'on retrouva calcinée sur le bas-côté d'un chemin : Hande Kader. Le texte est une tentative de reconstitution biographique, de sa naissance à sa disparition. Texte contemporain et baroque, c'est sous la forme d'un texte-paysage que plusieurs niveaux de la vie de Hande s'entremêlent, construisant une image bancale de la réalité politique, sociale et intime. Le théâtre devient le lieu, grâce à un procédé d'inversion, où la collectivité agit ellemême sur le récit devenu fiction. L'origine de notre société y est questionnée, tout comme l'autorité des uns sur les autres et la démocratie d'aujourd'hui.

Trois autres textes ont également été publiés dans la même collection : *La Possibilité qui disparaît* suivi de *GUERRILLA* (Pablo Gisbert – Espagne – trad. Marion Cousin) et *CINÉ* (Celso Giménez et Itsaso Arana– Espagne – trad. Marion Cousin). Le premier est un récit dramatique, égrené par des scènes de la vie quotidienne, tel un voyage initiatique, à travers dix villes et îles européennes et explore les sombres recoins de la nature humaine. *GUERRILLA* est un récit d'anticipation où s'entremêlent plusieurs voix. On y lit y une guerre qui éclata en 2023, dans une optique géopolitique mondiale, mais aussi une kyrielle de souvenirs narrés par des personnages fictifs qui racontent l'histoire de leur famille, traversées par les guerres du XX°. Nées d'un même processus d'écriture textuelle et scénique, ces deux pièces dialoguent l'une avec l'autre, et composent un diptyque.

Quant à *CINÉ*, il traite des enfants volés en Espagne entre 1939 et les années 1980, dont le nombre est estimé, d'après les auteurs et différentes associations de travailleurs sociaux dudit pays, à 300 000. Ce sujet est peu abordé dans l'espace public. *CINÉ* déplie le récit d'un homme

espagnol qui part en quête de ses origines. Par là même, nous parcourons à travers des séquences dramatiques mises en abîme, la tentative de reconstitution de sa vie et de l'histoire de l'Espagne du XX°. Le théâtre accomplit alors sa fonction tragique, celle de mettre en relation la destinée individuelle avec celle, plus collective, d'un ordre fondé sur des valeurs politiques qui nous échappent.

Le 2 et 3 juin 2018 : le 1° Salon de la Revue de théâtre est organisé par la revue FRICTIONS (dir. Jean-Pierre Han), à la Générale (Paris XI°). Actualités Éditions y est invité à présenter sa plateforme éditoriale, ses projets, la genèse des éditions... Des fragments de textes publiés à ce jour dans la collection *Les Incorrigibles* seront lus par Christine Gagnieux le 3 juin à 16h (entrée libre).

Pablo Gisbert

La Possibilité qui disparaît face au paysage suivi de GUERRILLA



/ = Actualités théâtre contemporain espagnol

Paco Gámez

Le Sol qui porte Hande

Traduit de l'espagnol par David Ferré



/ = Actualités théâtre conte

La Tristura CINÉ Traduit de l'espagnol par Marion Cousin



/ Actualités théâtre contemporain espagnol

Actualité éditoriale de Brigitte LAHAIE (mai 2018)

Le Bûcher des sexes

La guerre des sexes est déclarée, rappelant les heures les plus sombres du puritanisme : d'un côté, des hommes jugés tous coupables. De l'autre, des femmes toutes victimes. Finie la présomption d'innocence, le moindre faux pas mène au bûcher. ...

Actualité éditoriale d'Albert LEMANT (mai 2018)



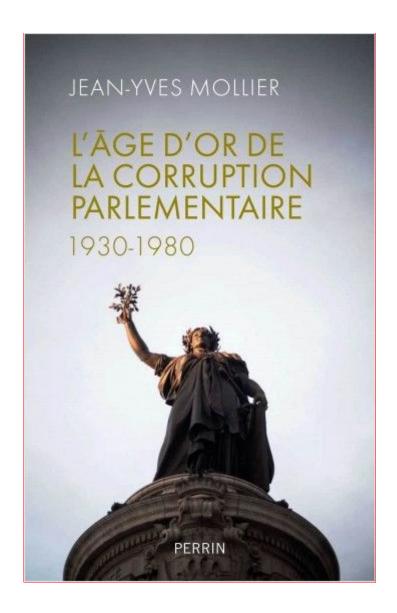
LES CARNETS DU VALL D'OUBLY, Plume de Carotte et Cairn éditeurs.

Le jour où il décide de passer derrière cette cascade pyrénéenne, Augustin le berger ne s'attend pas à tomber sur une vallée totalement inconnue. Et si surprenante : ici, tout semble se faire à l'envers...

Imaginez que vous lisiez un récit de voyage d'Alexander von Humbolt ou le journal de bord de Louis-Antoine de Bougainville, mais avec l'accent du Sud-Ouest! Voilà bien l'esprit de ce drôle de récit d'Augustin Troumazègue, un vieux berger, qui a réalisé un carnet où il raconte tous les détails, plus incroyables les uns que les autres, de sa découverte d'une vallée perdue, où tout... est à l'envers! On y élève en effet des ourses pour les traire, on chasse le bélier sauvage qui vient faire des ravages dans les troupeaux, on prélève délicatement les couleurs des ailes papillons, on récolte du lait d'ours, on fait du fromage d'ours, on pratique la transoursmance, ce sont les oursiers qui hibernent... Tout cela accompagné de force illustrations et annotations, car Augustin, ancien instituteur, est aussi un artiste.

À travers ce conte inversé, poétique et souvent loufoque, c'est un vrai questionnement que nous offre l'auteur, sur les « territoires », les identités, les pays qui existent ou pas, le savoir, la connaissance, l'encyclopédie, les musées, la science... Tout un programme dans ce beau livre surprenant!

Actualité éditoriale de Jean-Yves MOLLIER



L'ÂGE D'OR DE LA CORRUPTION PARLEMENTAIRE 1930-1980 Jean-Yves MOLLIER

Date de parution : 15/03/2018

Entre collusion et corruption, les liaisons dangereuses de la Presse, de la finance et du monde politique au XXe siècle.

Actualité éditoriale de Jean-Pierre ORBAN

Toutes les îles et l'océan, roman,

Mercure de France, mars 2018.

_

« La remontée du fleuve s'est poursuivie lentement. Adèle s'y est accommodée. Mieux, elle a intégré cette lenteur et s'y est abandonnée. Elle avait le sentiment d'être dans un tableau, une image arrêtée ou suspendue. Elle sentait qu'elle devait s'enfoncer toujours plus profondément dans le pays, sa nature, sa vie pour percer son propre mystère : sa rencontre avec Sainto, sa passion pour un homme qui en avait une autre, l'Afrique ou la révolution, elle ne savait pas, un homme qui avait glissé de ses doigts aussitôt connu. »

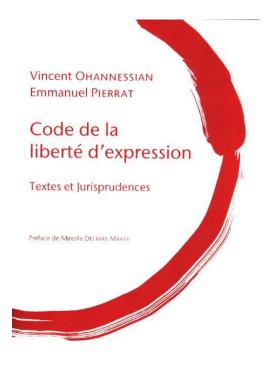
Années 1960. Adèle a vingt-cinq ans quand elle part en Afrique à la recherche de Sainto. Avec cet inconnu, elle a passé à Paris trois jours et trois nuits passionnés dans une chambre d'hôtel, avant qu'il disparaisse. Enceinte, elle entend bien retrouver le père de son enfant à naître. Quelques indices la conduiront vers le Congo, pays à feu et à sang. Sa quête commence par la lente remontée du fleuve Congo... De Paris à Kisangani, de Bruxelles à Londres, d'un continent à l'autre, Jean-Pierre Orban nous emporte avec lui dans une odyssée poignante, où il est question de recherche des origines, de transmission et d'une amitié singulière.

Actualité éditoriale d'Emmanuel PIERRAT



Le Code de la liberté d'expression

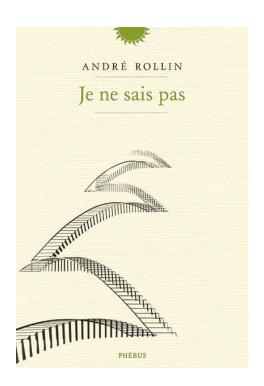
Coécrit avec Vincent OHANNESSIAN (Anne Rideau éditions)



ANNE RIDEAU ÉDITIONS

Actualité éditoriale d'André ROLLIN (mai 2018)

Je ne sais pas Éditions Phébus.



Je ne sais pas, je ne sais pas qui je suis, écrit l'auteur. Pourquoi ces souvenirs s'accrochent-ils à mon récit ? Ne sont-ils que les bribes d'un passé fantasque ou peut-être quelques étincelles d'une mémoire farfelue ?

Quel est cet homme, enfermé dans une cave, avec des clous de girofle dans les joues ? Et cette femme croisée dans un bus à Alger ?

Une fois que les bruits mondains s'estompent, que reste-t-il d'une vie ?

Pour son onzième roman, André Rollin plonge, au mépris de la peur, au fond de sa mémoire.

Actualité éditoriale de Joëlle THIENARD (juin 2018)

Joëlle Thienard

Au-delà des sens



éditions **unicité.** Collection Poètes francophones planétaires

Pour l'entrée dans le monde du recueil « *Au-delà des sens* »...,

Paru aux éditions Unicité

dans la collection « Poètes francophones planétaires »

deux « rencontres-signatures » sont prévues :

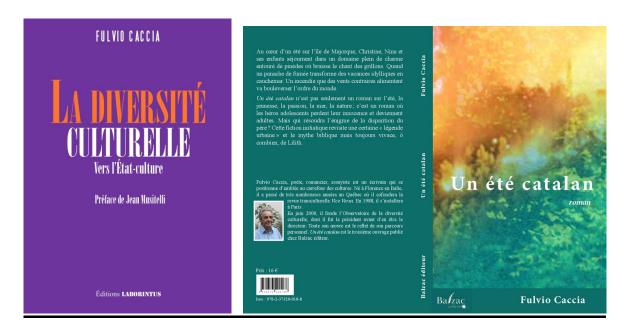
Le 1^{er}juin, à 18 h 30, à l'espace Christiane Peugeot, 67, avenue de la Grande armée, Paris 17^{ème} (métro argentine)

et les 6 et 7 juin de 11 h à 18 h, au marché de la poésie, stand 706

des éditions Unicité Place saint Sulpice (métro Saint Sulpice)

Actualité éditoriale de Fulvio CACCIA





Trois rendez-vous autour des livres de Fulvio Caccia

-Le 1er juin à 18h30

Librairie Saint-Paul 28 rue Ch<mark>ât</mark>eaudun, 75009 Paris

-Le 14 juin à 18h30.

Dans le cadre de la maison des langues et des cultures d'Aubervilliers Bar du théâtre La Commune - 2 rue Édouard Poisson – Aubervilliers

-Le 16 juin de 16h à 18h

Librairie Folies d'Encre 3 rue du Garde-Chasse, Les lilas

FULVIO CACCIA

LA DIVERSITÉ CULTURELLE

Vers l'État-culture
PRÉFACE DE JEAN MUSITELLI

| FORMAT 12X18 | ISBN 979-1-09-446417-5 | 17 E



UN DÉBAT D'ACTUALITÉ BRÛLANTE

L'expression de la diversité culturelle peut-elle contribuer à redéfinir le vivre-ensemble à l'orée du XXIe siècle ou. au contraire, est-elle le masque avenant de l'ultralibéralisme pour légitimer les inégalités qu'il génère ? A-t-elle pour finalité cachée la liquidation de la civilisation, comme certains le redoutent, ou est-elle l'accomplissement de cette république universelle portée par les humanistes de la Renaissance et des Lumières ?

Fulvio Caccia ne se borne pas à alimenter un débat d'actualité brûlante. Il délivre, et c'est le grand mérite de ce livre, une sorte de discours de la méthode à l'usage des décideurs politiques, des militants, des créateurs, de tous ceux pour qui la diversité culturelle peut constituer une source d'épanouissement et une sortie par le haut des blocages de nos sociétés.

IL FAUT AFFIRMER AVEC FORCE QUE LA CULTURE DIGNE DE CE NOM, C'EST CELLE QUI LIBÈRE ET NON CELLE QUI ASSERVIT.



En librairie à partir du 31 mars 2018. Distribution *La générale du livre*.

Contact

redaction@editionslaborintus.com 06 58 37 13 88 www.editionslaborintus.com

LA DIVERSITÉ CULTURELLE CONSISTE À RECONNAÎTRE ET RESPECTER LA DIFFÉRENCE

L'ADOPTION PAR L'UNESCO

L'adoption par l'UNESCO en 2005 de la convention sur la promotion et la protection de la diversité des expressions culturelles a suscité une floraison d'analyses et d'exégèses juridiques, économiques, diplomatiques à propos d'un concept auquel elle a donné une visibilité sans précédent et dont elle a fait une référence incontournable du débat public. Mais il manquait encore un ouvrage d'ensemble qui resitue la diversité culturelle dans le contexte des grands enjeux contemporains

L'AUTEUR

Fulvio Caccia est un écrivain à la croîsée des cultures. Né à Florence, il a vécu longtemps au Québec où il cofonde la revue transculturelle *ViceVersa*. En 1988, il s'installe à Paris. Collaborateur auprès de divers journaux, il écrit *La* république métis (Balzac, 1996). En 2000, il fonde l'Observatoire de la diversité culturelle dont il est l'actuel directeur.

LE PRÉFACIER

Jean Musitelli, conseiller d'État, a été notamment conseiller diplomatique, et porte-parole du président de la République François Mitterrand (1991-1995). Ambassadeur, délégué permanent de la France auprès de l'UNESCO (1997-2002), il est l'un des principaux rédacteurs de la Convention sur la diversité culturelle (2003-2004).

LES ÉDITIONS LABORINTUS

Les éditions Laborintus ont été fondées à Paris en 2015 par un groupe de jeunes chercheurs. Chacune des publications est préfacée par un maître de conférences ou un professeur d'université afin de présenter certains des sujets traités dans une "vision renouvelée de la littérature, en commençant par des auteurs qui ont été rangés dans le champ d'une littérature prétendument mineure"

